Décision 25-DCC-253 du 23 octobre 2025

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de distribution alimentaire par la société Auxerre Distribution - Auxerdis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 23 octobre 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Résumé

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	société Auxerre Distribution - Auxerdis et l'ACDLec

Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	fonds de commerce Colruyt situé à Auxerre

Lire

Le texte intégral
130.21 Ko